

SECOND ORIGINAL

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN ET LE CINQ AOUT

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 12 VILLA SAINT PIERRE 94220 CHARENTON LE PONT, représenté par son syndic, la SARL CABINET CHARPENTIER, Société à Responsabilité Limitée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CRETEIL sous le numéro 520 095 266, dont le siège social est sis 87, rue Saint Maur 7501 1 PARIS, pris en son établissement principal sis 7, place Henri IV 94220 CHARENTON LE PONT, lui- même représenté par ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat constitué **Maître Patrick VARINOT**, avocat au Barreau du Valde-Marne, demeurant à NOGENT-SUR-MARNE (94130) 170 bis, Grande rue Charles de Gaulle

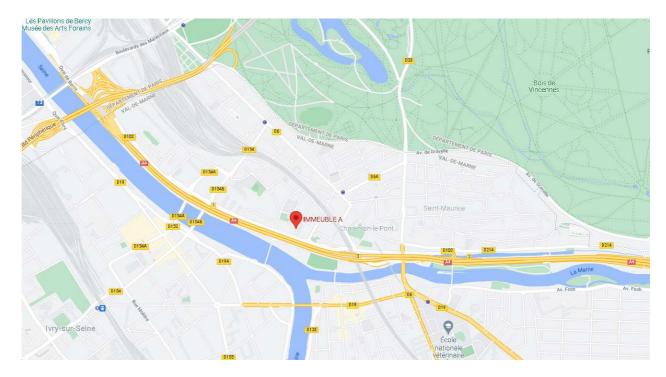
Et pour avocat plaidant, **Maître Eléonore DANIAULT**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant à PARIS (75006) 116, boulevard Saint Germain

Ensuite d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié suivant acte de mon ministère en date du 22 juillet 2021

Je, Maître Mohand AMROUCHE, Huissier de Justice associé,

Au sein de l'Office d'Huissier de Justice dont est titulaire la SASU HUISSIERS PARIS-EST NOGENT, Huissier de Justice à la résidence de NOGENT-SUR-MARNE (94130) 6 bis, rue Pasteur, **soussigné**

Me suis rendu ce jour, <u>jeudi 5 août 2021</u>, à CHARENTON LE PONT (94220) 12, Villa Saint Pierre



En présence de :

- Monsieur Ali BOUHALOUF, société ASV SECURITE, serrurier
- Monsieur Rui RIBEIRO, société ARIANE ENVIRONNEMENT, diagnostiqueur
- Monsieur Sabry BOUHALOUF,
- Madame Rémi RIBEIRO,

En vue de procéder à la description des divers biens mobiliers appartenant à Monsieur .

Là étant, j'ai rencontré , fille de Monsieur à qui je me suis présenté en lui exposant l'objet de ma mission.

Celle-ci m'a confirmé avoir été informée de ma visite et m'a donné accès à l'appartement où en sa présence, j'ai procédé aux constatations qui suivent :

L'appartement se situe au premier étage, porte gauche du bâtiment E1.

Il s'agit d'un immeuble qui compte quatre étages.

(Photographie n°1 pour une vue d'ensemble)

Entrée

L'accès à l'appartement s'effectue au moyen d'une porte palière en bois équipée d'une serrure de sécurité multipoints.

Après avoir franchi la porte, on accède à un dégagement d'entrée dont le sol est revêtu d'un parquet flottant en bon état.

Cette entrée est équipée d'un interphone qui fonctionne.

Les murs de cette entrée, toutes faces confondues, sont revêtus d'une toile de fibre de verre recouverte d'une peinture de couleur blanche en état d'usage.

Cet espace est abrité par un faux-plafond revêtu d'une peinture de couleur blanche en bon état où sont encastrés des éclairages basse tension qui fonctionnent.

J'observe un tableau de fusible, un disjoncteur et un compteur électrique.

L'éclairage artificiel de cette entrée est assuré par une applique double installée en imposte de la porte palière.

L'entrée dessert sur la droite, un séjour.

(Photographies n°2)

Séjour

Le sol est revêtu d'un parquet flottant en bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une toile de fibre de verre recouverte d'une peinture de couleur blanche en bon état.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est en bon état également.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant à ouverture « à la française », équipée de vitrages doubles, clairs et transparents qui ouvre et ferme correctement.

L'éclairage artificiel est assuré par une sortie de fils avec douille et ampoule au plafond.

J'observe un radiateur de chauffage collectif.

Au fond à droite, il existe une première chambre.

(Photographies n°3)

Première chambre

L'accès à la chambre s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant en bon très état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une toile de fibre de verre recouverte d'une peinture de couleur blanche en bon état.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est en très bon état.

J'observe un radiateur de chauffage collectif.

L'éclairage naturel est assuré par une porte-fenêtre à double battant équipée de vitrages doubles, clairs et transparents à ouverture « à la française » qui ouvre et ferme correctement, et dont les vitrages ne présentent aucune dégradation.

(Photographies n°4)

Placard

Le placard, situé à l'extrémité du couloir, est équipé d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Les murs, toutes faces confondues, et le plafond sont revêtus d'une peinture de couleur claire en état d'usage.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant en bon état pour les parties visibles.

Au fond à gauche du couloir, il existe une deuxième chambre.

(Photographies n°5)

Deuxième chambre

L'accès à la chambre s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant en bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une toile de fibre de verre recouverte d'une peinture de couleur blanche en bon état.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant à ouverture « à la française », équipée de vitrages doubles, clairs et transparents qui ouvre et ferme correctement.

J'observe un radiateur de chauffage collectif.

A gauche de la porte, se trouve un cabinet de toilette.

(Photographies n°6)

Cabinet de toilette

L'accès au cabinet de toilette s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant en bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en mauvais état. Je constate un important dégât des eaux sur le mur mitoyen d'avec la cuisine.

Cet espace est abrité par un faux-plafond revêtu d'une peinture de couleur blanche en état d'usage.

Il existe une cuvette de WC suspendue avec chasse d'eau encastrée.

A gauche du cabinet de toilette, se trouve une cuisine.

Cuisine

L'accès à la cuisine s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur grise en très bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur blanche qui présente de multiples écaillements et boursouflures, notamment sur le mur mitoyen d'avec le cabinet de toilette précédemment décrit.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est boursouflée.

J'observe une fenêtre à double battant équipée de vitrages doubles, clairs et transparents à ouverture « à la française » qui ouvre et ferme correctement.

Il existe un chauffe-eau à gaz de marque « ELM LE BLANC » modèle « ONDEA COMPACT ».

L'éclairage artificiel est assuré par une sortie de fils avec douille et ampoule au plafond.

A gauche de la cuisine, se trouve une salle d'eau.

(Photographies n°7 et 8)

Salle d'eau

L'accès à la salle d'eau s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur grise en très bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en état d'usage, si ce n'est sur le mur mitoyen d'avec la cuisine où je constate de multiples boursouflures.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est boursouflée.

J'observe un radiateur sèche-serviette.

Il existe une fenêtre oscillo-battante, à deux vantaux, équipée de vitrages dépolis qui ouvre et ferme correctement et dont les vitrages ne présentent aucune dégradation.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique fixée au plafond.

(Photographies n°9 et 10)

Conditions d'occupation de l'appartement

Madame HUGUET me déclare que les locaux sont occupés elle-même, sa sœur, ainsi que leur père, Monsieur Philippe HUGUET.

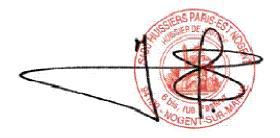
Mes constatations étant terminées, je me suis retiré, laissant Madame HUGUET dans les lieux.

Au cours de mes opérations, j'ai procédé à **dix** photographies, lesquelles sont annexées au présent procès-verbal de constat.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT SUR SIX PAGES, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Maître Mohand AMROUCHE Huissier de Justice



SASU HUISSIERS PARIS-EST NOGENT

Huissiers de Justice associés 6 bis, rue Pasteur 94732 NOGENT-SUR-MARNE Ligne constats : 06.84.97.79.69 Tél : 01.43.24.77.05

Mail: etude@huissiernogent.fr